

Autrefois

1847

Construite en 1847 pour les besoins de la ligne Troyes – Montereau, la première gare de Romilly-sur-Seine est implantée à proximité du passage à niveau de la rue de la Boule d'Or. Le bâtiment, de taille modeste, se voit flanqué à l'est de deux halles aux marchandises. Le convoi inaugural s'y arrête le 6 avril 1848.

1872

Durant les quarante années qui suivent, la ville de Romilly est marquée par la croissance de sa population et le développement de son économie. En parallèle, le réseau ferré s'étend avec la réalisation des lignes Romilly-sur-Seine – Oiry (1872), Mezy-sur-Seine – Romilly-sur-Seine (1884) et la transformation de la liaison Troyes – Montereau en Paris – Mulhouse. Bientôt, il devient nécessaire d'envisager la construction de nouveaux bâtiments, plus vastes et plus adaptés à un trafic sans cesse croissant.

1883

Le 22 octobre 1883, un arrêté ministériel vient valider un premier projet. La nouvelle gare devra être déportée de 215 mètres vers l'est, afin d'éviter les fermetures trop longues du passage à niveau lors des manœuvres de train et comprendra 160 mètres de quais, une marquise de 60x35 mètres, un buffet, des toilettes ainsi qu'un pavillon pour la lampisterie et la chaufferetterie.



La gare vue depuis les quais, y figurent en bonne place les marquises qui n'existent plus.

1887

Les travaux débutent en 1887 et, en décembre, un des bâtiments destinés aux marchandises est pratiquement achevé. En février de l'année suivante, la construction des bâtiments pour les voyageurs débute. L'ensemble des travaux est terminé le 27 décembre 1888 et l'activité de la nouvelle gare est rapidement très intense.

1911

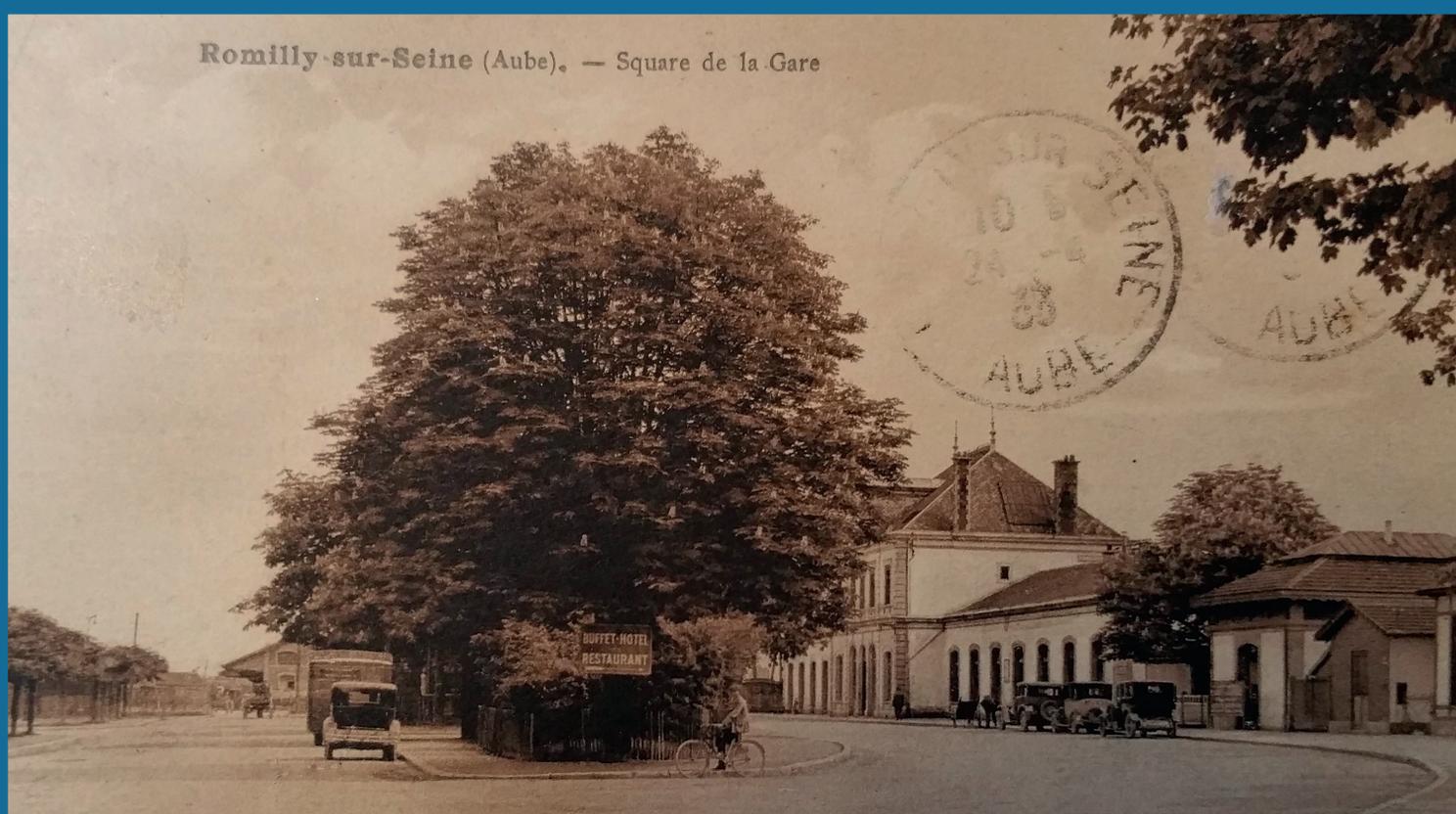
Dès 1911, sont délivrés pas moins de 370 billets de première classe, 4 314 de deuxième classe et 86 981 de troisième classe.

1912

En 1912, sur la place de la gare, est construit un kiosque à musique pour les concerts en plein air de l'Harmonie des Chemins de Fer de l'Est, d'abord à ciel ouvert, puis il se voit ajouter un toit entre mai et juin 1914. Il sera détruit en 1963.

1975

En 1975, le système d'aiguillage est modernisé et les quais s'allongent de 150 mètres supplémentaires puis, en 1979, la marquise est détruite et remplacée par des abris. La même année, le buffet est fermé et remplacé par la bibliothèque du foyer SNCF. La vente de journaux dans la gare s'arrête définitivement en 1976 et le hall de gare est entièrement refait et modernisé en 1981.



Autrefois, la place de la gare était habitée par le buffet - hôtel - restaurant.

A l'origine

Un projet à étudier

2012

Depuis 2012, la commune travaille, en partenariat avec SNCF Réseaux (ex Réseau Ferré de France), SNCF Gares et Connexions, le Conseil Départemental et Régional et les services de l'Etat, sur ce projet de pôle d'échanges multimodal. Cette réflexion a fait l'objet d'une première étude et des premiers schémas d'aménagement, réalisés en 2013. Puis, en 2014, la SNCF a fait réaliser de nouvelles esquisses qui ont servi de base au projet choisi par le conseil municipal, tel qu'il est présenté aujourd'hui pour le trophée de la redynamisation des centres-villes.

2016

Par délibération en date du 18 juin 2016, le conseil municipal de Romilly-sur-Seine a voté le lancement de l'aménagement de la place de la gare en pôle d'échange multimodal. Il s'agit d'un projet doublement structurant pour la commune, car répondant aux besoins croissants de la fréquentation de la gare SNCF par ses usagers et servant de locomotive pour la mise en valeur et la requalification du coeur de ville.

Une demande croissante à considérer

300 000
voyageurs

L'objectif est de créer un espace multimodal pouvant répondre aux besoins croissants de l'activité de la gare SNCF de Romilly, en favorisant la mobilité pour l'ensemble des usagers de la ligne 4, parallèlement au projet d'électrification qui devrait aboutir en 2022. Il s'agit en effet de pouvoir proposer un équipement adapté et performant, en réponse à l'utilisation croissante de cette desserte ferroviaire. En effet, plus de 300 000 personnes fréquentent la gare chaque année, ce qui représente une augmentation de plus de 46 % entre 2002 et 2009.

580 000
voyageurs

Les estimations indiquent qu'environ 580 000 personnes pourraient prendre le train à Romilly d'ici 2020. Ce chiffre est à mettre en parallèle avec l'accroissement de population de la commune de Romilly-sur-Seine (+5,2 % entre 2014 (13 945 habitants) et 2016 (14 671 habitants)).

Une circulation à fluidifier

**De la
gare
|
au
centre-
ville**

Le projet porte sur une emprise de 10 000 m², dont la moitié dédiée uniquement au parvis.

L'aménagement du pôle d'échanges multimodal a pour objectif la création d'un parvis attractif et multi-usages, la réalisation d'un espace dédié à un parking courte durée ainsi que la répartition des différents flux de circulations (voitures, taxis, cars, vélos et piétons).

C'est pourquoi le projet propose notamment une véritable piste cyclable permettant de relier ce nouvel espace avec la rue de la Boule d'Or, artère principale du centre-ville.



A l'origine, tous les modes de circulations se côtoient sur l'espace.

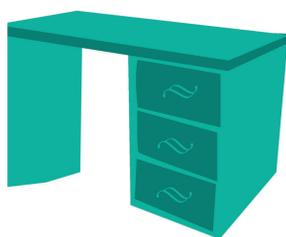
Aujourd'hui

Construction d'un parking



Le projet est coordonné avec l'aménagement futur d'un parc de stationnement d'environ 500 places à terme, mené par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine sur l'emprise voisine en cours d'acquisition auprès de SNCF Réseaux. Ce projet sera réalisé prochainement, permettant à la fois de répondre à la demande de stationnement croissante et également de désenclaver l'accès à la gare par l'est grâce à la création d'une nouvelle voie de circulation.

Restauration du Palladium



Parallèlement à la réalisation de ce parking, la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine vient de se rendre propriétaire de l'ancien hôtel le Palladium, immédiatement situé face à la gare. A l'intérieur de ce vaste espace vont être aménagés des bureaux à destination d'activités tertiaires. Idéalement le rez-de-chaussée devrait accueillir une brasserie afin de dynamiser l'offre commerciale des alentours et entraîner ainsi une dynamique permettant de rendre à ce quartier son attrait et sa centralité.

Embellissement de l'entrée de ville

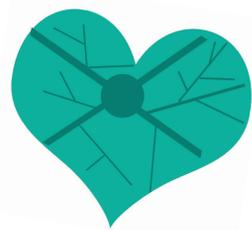


La gare SNCF de Romilly-sur-Seine constitue une entrée de ville qui se situe immédiatement en coeur de ville. C'est donc en descendant du train que le voyageur découvre Romilly-sur-Seine et y ressent sa première impression. Actuellement, la typologie urbaine confère au parvis une sensation de vide, l'impression de faire face à un paysage erratique, non maîtrisé et aux limites mal définies.



Il était donc important que cette impression soit la plus agréable possible, à travers l'aménagement d'un vaste parvis minéral et paysager offrant une perspective visuelle sur la rue Carnot, dévoilant au loin la grille d'entrée du vaste parc de la Béchère, véritable poumon vert de la commune. De plus, l'aménagement de ce parvis va permettre de mettre en valeur, par la création de larges trottoirs et d'accès dédiés, les villas remarquables qui lui font face le long de la rue du Général Leclerc. A travers ce projet de pôle d'échanges multimodal c'est tout un quartier, à l'architecture chargée d'histoire, qui va être mis en valeur. Ce projet d'embellissement en coeur de ville a été pensé et sera suivi par Emmanuel CAMUS, architecte Romillon.

Dynamisation du coeur de ville



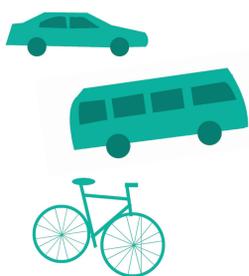
Depuis 2014, la commune de Romilly-sur-Seine souhaite faire du centre-ville un moteur de l'économie locale en lui rendant sa vocation d'espace central propice également à la promenade et à la vie en collectivité. Ainsi, un périmètre dit de coeur de ville a été défini, à l'intérieur duquel des actions sont actuellement engagées. Le pôle d'échanges multimodal, une fois requalifié, va constituer un des points clés de la stratégie mise en place pour offrir aux romillons un coeur de ville attractif.



En 2017, le Palladium et le parvis de la gare seront restaurés en préservant l'architecture de Romilly-sur-Seine.

Au-delà

Un coeur de ville centralisé



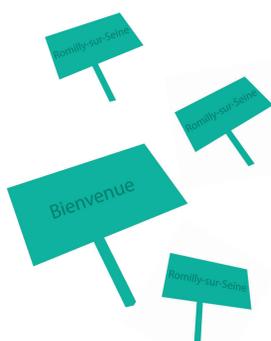
Actuellement, les élus Romillons étudient un autre projet conséquent pour redynamiser le coeur de ville. La rue de la Boule d'Or pourrait être mise en sens unique de circulation, du nord au sud et réaménagée de manière à offrir des espaces plus propices aux circulations vélos et piétonnes. La place des Martyrs, qui accueille un parking, pourrait également être réaménagée et rattachée au parvis de l'hôtel de ville afin de créer un nouvel élément de centralité, dialoguant ainsi avec le futur parvis du pôle d'échanges multimodal.

Des entrées de ville embellies



La commune envisage également de réaménager les entrées du coeur de ville que constituent les croisements rue Carnot / rue Gornet Boivin et rue de la Boule d'Or / rue du Général Leclerc, de manière à fluidifier les différentes circulations, mais également marquer une identité propre au coeur de ville, donnant envie de s'y rendre, de s'y promener et de fréquenter les commerces de proximité.

Une ville attractive



Enfin, pour accompagner ces projets, la commune de Romilly-sur-Seine travaille actuellement à la mise en place d'une signalétique d'information locale permettant de mettre en valeur le coeur de ville et les activités qui s'y développent. Au-delà de la réponse aux besoins croissants des usagers empruntant le train, l'objectif est d'aménager une entrée de ville attractive et de lui donner une véritable identité et d'en faire un élément structurant, dans le cadre du projet global de développement du coeur de ville de la commune.

Un projet de ville partagé et concerté



Il est également nécessaire d'ajouter que ce projet a laissé la part belle à une vaste concertation avec le public, à travers, notamment, une exposition tenue en Mairie et en gare et une réunion publique qui a permis à chaque romillon se sentant concerné de formuler ses remarques à l'équipe en charge de la composition du projet. Les commerçants, regroupés au sein de l'association CORAIL, ont également été associés à la démarche depuis le début, au même titre que tous les partenaires institutionnels et financiers qui travaillent en étroite collaboration avec la commune depuis 2012. Enfin, il est important de préciser que la délibération de lancement du projet, prise le 18 juin 2016, a été actée à l'unanimité.



Au-delà de la place de la gare, tout le coeur de ville se métamorphosera pour retrouver une nouvelle attractivité.